

" Une passion : **la Radio**, un idéal : **Servir**"

Près de deux mille bénévoles au service de leurs concitoyens:

Qui sont-ils ?

Quelles sont leurs missions ?

Dans quel cadre et avec quels moyens les exercent-ils ?

Par Michel DAVERAT F5DV Secrétaire National de la FNRASEC

Qui sont-ils ?

Les femmes et les hommes, bénévoles de la FNRASEC au service de la Sécurité Civile, sont titulaires d'un certificat d'opérateur radioamateur que l'A.R.C.E.P leur délivre s'ils ont satisfait aux épreuves d'un examen. Celui-ci est destiné à contrôler leur degré de connaissances en termes de règles administratives d'exploitation des réseaux, (protocole, limites des bandes de fréquences allouées, modes de transmissions autorisés) mais aussi connaissances techniques : électricité, radio électricité, électronique. Le niveau d'examen le plus élevé contrôle de surcroît l'aptitude du candidat à la lecture et transmission du code morse.

Les détenteurs de ces certificats ont une qualité commune indiscutable : leur expertise à mettre en œuvre des stations de transmissions, optimiser les modes de transmissions les plus efficaces en fonction des distances à couvrir, de l'heure du jour ou de la nuit, et la maîtrise des protocoles et procédures de transmissions.

Quelles sont leurs structures ?

La FNRASEC est reconnue par le Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sécurité Civile comme structure permettant aux Radioamateurs volontaires de la Métropole et des DOM TOM de participer officiellement aux missions de sauvegarde. Une Association Départementale de Radio transmetteurs au Service de la Sécurité Civile (ADRASEC - affiliée à la FNRASEC) est déclarée dans pratiquement chaque département métropolitain, et chacun des Départements et Territoires d'Outre-Mer. Ces ADRASEC ont pour objet de réunir les personnes physiques radioamateurs, d'apporter leur concours dans le cadre de leurs compétences aux actions menées par la Sécurité Civile sur sa demande explicite et sous son autorité, de permettre au Préfet départemental de disposer d'une infrastructure complémentaire de télécommunications et de détection radio goniométrique en cas de besoin.

La FNRASEC a obtenu le 13 décembre 2006, l'Agrément National et l'Agrément International de Sécurité Civile qui constituent un véritable label de qualité.

La FNRASEC, calquant son organisation sur celle de la Défense, a découpé administrativement l'ensemble des départements en huit Zones de Défense : Zone Paris, Zone Nord, Zone Ouest, Zone Sud Ouest, Zone Sud, Zone Sud Est, Zone Est, Zone DOM. Chacune de ces zones est gérée par un responsable de Zone assisté d'un adjoint : ils sont en relation directe avec le Chef d'Etat Major de zone préfectoral mais aussi des ADRASEC qui constituent géographiquement cette région administrative.

Quelles sont leurs missions ?

Leurs missions sont parfaitement définies dans les Plans Départementaux de Secours : SATER (Sauvetage Aéro TERrestre), ORSEC (Organisation des SECours), Plan Rouge, Plan Particulier d'Intervention (PPI), Ils interviennent de plus en plus souvent en tant que réseaux de transmissions supplémentifs.

Les radio transmetteurs de la FNRASEC sont les seuls opérateurs sur le terrain équipé en matériel de détection radio goniométrique et sont réquisitionnés pour la recherche des balises de détresse aéronautiques ou maritimes.

La FNRASEC, au travers de sa filiale **Radio Sans Frontières (RSF)**, a signé une convention de partenariat avec Pompiers Sans Frontières permettant à cet organisme de disposer pen-

durant la durée de ses missions sur des théâtres d'opérations extérieurs à la France de moyens techniques et humains pour assurer les transmissions radio. Par le passé, RSF est intervenue au KURDISTAN IRANIEN, en ARMENIE Février, Mars, Avril 1991, au RWANDA Septembre 1994, pour l'Opération Enfants Abandonnés de ROUMANIE, pour la mise en place de moyens de communications Radio ; Téléx au profit des O.N.G Françaises oeuvrant en Roumanie du 5 Novembre 1990 au 31 Mars 1991 ainsi que plusieurs missions en 1991 et 1992, en MAURITANIE - 27 Mars au 28 Avril 1992, en INDE (tremblement de terre avec le COSI.), avec la mission ALSACE-SARAJEVO avec l'Association "PRESENCE" - Février 1993 - 18 Décembre 1993 au 15 Janvier 1994. - du 11 au 24 Février 1996 - du 11 au 26 Janvier 1997 - du 1 au 14 Février 1998, en ALBANIE du 2 Mai au 23 Mai 1999 avec l'Association "PRESENCE", au KOSOVO du 4 Avril au 23 Avril 2000 avec l'Association "PRESENCE".

Notre Fédération a également créé le **Détachement International de TRANSMissions (DITRANS)** qui effectue les mêmes missions mais dans le cadre de la Sécurité Civile aux côtés des Unités de Sécurité Civile intervenant à l'étranger. Les équipes, constituées d'opérateurs volontaires, qualifiés, bilingues, à jour de leurs vaccinations internationales et détenteurs d'un passeport en cours de validité, sont en mesure à la demande de l'autorité requérante de rejoindre en moins de six heures l'aéroport le plus proche de leur domicile. Deux valises comprenant tout le matériel nécessaire permettent d'assurer de n'importe quel point du globe vers le Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises (C.O.G. I.C.) des transmissions radiotéléphoniques, des transmissions de textes, cartes ou photographies de haute résolution. Ces transmissions s'appuient sur le Système International Numérique de Secours (SINUS - développé par la FNRASEC) qui permet d'acheminer des informations numérisées de point à point (c'est-à-dire de station à station) ou bien en transitant par des stations relais automatiques disséminées à la surface du Globe, opérationnelles 24 h sur 24h, toute l'année et qui permettent d'interconnecter les réseaux radio à INTERNET pour acheminer textes, cartes, photos vers des correspondants ayant une adresse INTERNET ou INTRANET

La FNRASEC a signé une convention avec l'association Spéléo Secours Français. Cette disposition permet aux équipes de secours de cette organisation de disposer d'opérateurs et de moyens radio pour écouler le trafic d'urgence entre le PC opérationnel, la sortie du " trou " et la cellule de crise en Préfecture.

La FNRASEC a signé une convention de partenariat avec la Protection Civile espagnole (REMER) province de Guipuzcoa. Des exercices SATER conjoints ont lieu chaque année de part et d'autre de la frontière franco espagnole. Elle est également sous convention avec les radioamateurs algériens et andorrans.

Les ADRASEC de la façade maritime bretonne apportent leur concours et figurent au Plan ORSEC d'assistance à naufragés (cf : Plan ORSEC maritime Atlantique d'octobre 2006 rédigé par les services du Vice Amiral d'escadre Xavier Rolin)

Dans quel cadre exercent-ils leurs missions ?

La plupart des Préfectures départementales ont autorisé les ADRASEC à installer leurs antennes sur la toiture de leurs bâtiments administratifs. Un box est mis à la disposition des radio transmetteur bénévoles pour travailler au plus près de la cellule de crise.

Les Etats Majors de Zones de Défense sont équipés par la FNRASEC d'installations radio (Matériel de transmission et antennes) permanentes. Ces dispositifs s'appuyant sur le réseau S.I.N.U.S. permettent de transmettre de la voix (avec cryptage) des textes, des cartes ou des photos à haute définition, soit de point à point (station radio EMZ à station radio C.O.G.I.C. par exemple) soit de station à n'importe quel destinataire ayant une adresse INTERNET ou INTRANET.

Les radio transmetteurs des ADRASEC participent à chaque exercice programmé par les autorités de tutelle (SATER, PLAN ROUGE, PPI).

Avec quels moyens ?

Pour toutes les opérations de secours - réelles ou exercices programmés - nos bénévoles utilisent leurs matériels et leurs véhicules personnels. Il est à noter qu'au cas présent ils ne perçoivent aucune indemnité kilométrique ou remboursement de carburant ou de péages. Leur responsabilité civile durant les opérations de secours est couverte par une assurance contractée et payée par la FNRASEC. Les équipements en Préfectures ou en EMZ sont la propriété de la Fédération Nationale des Radio transmetteurs au Service de la Sécurité Civile.

Maintien des connaissances et remises à niveau

Des exercices de transmissions mensuels, départementaux, zonaux, nationaux permettent de tester l'efficacité des installations radioélectriques. Chaque ADRASEC doit effectuer au minimum quatre exercices SATER par an. Des séances d'initiation portant sur les protocoles de réseaux, radiogoniométrie, topographie, cartographie, utilisation des GPS sont organisées régulièrement afin de maintenir un niveau opérationnel de qualité.

Chantiers en cours.

La FNRASEC met en place un **Réseau International d'Urgence** ayant pour objet de disposer de stations francophones réparties sur tout le globe (départements et territoires d'Outre Mer), Afrique et Afrique du Nord, afin de servir de relais pour l'acheminement de messages d'urgence en cas de catastrophe naturelle affectant l'un ou l'autre des pays participants ou limitrophes.

Des réunions de travail rassemblent actuellement les responsables départementaux de la FNRASEC de la façade maritime Ouest et de la Préfecture maritime de l'Atlantique autour du projet **O.C.E.A.N** (**O**rganisation des **C**ommunication **E**t de l'**A**ssistance aux **N**aufragés) pour préparer la mise à disposition des responsables des Plans d'assistance aux naufragés de réseaux supplétifs de liaisons radiotéléphoniques ou de transmission de textes, cartes ou photos, pour assurer des communications entre le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (C.R.O.S.S.) activé, le P.C.O. sur le lieu de débarquement des naufragés et la Préfecture départementale concernée.

La F.N.R.A.S.E.C, c'est TRENTE CINQ années de dévouement au service de nos concitoyens avec une seule devise pour nos 1900 membres

